



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

PATHOLOGIES MUQUEUSES BUCCALES - DPC 13002325013

Les pathologies de la muqueuse buccale : savoir bien agir selon le degré d'urgence et de gravité





Mise à jour du document le 09/12/2025

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Reconnaître une lésion et l'associer à un diagnostic
- Evaluer la gravité et son degré d'urgence
- Prendre en charge et/ou orienter son patient

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC :

- 1 : Pré-inscription via le formulaire en ligne ICI.
- 2. Inscription Sur votre espace www.mondpc.fr au programme souhaité > Numéro d'action : 13002325013

Inscription hors DPC:

- 1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne ICI.
- 2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription
- 3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle
 - 4. Vous recevrez sous 7 jours après la formation, votre attestation de présence et de règlement

FORMATEURS

Dr Juliette ROCHEFORT

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

Maîtrise de l'expression orale et écrite en français.

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

DURÉE

1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1 : L'incontournable : Les différentes lésions élémentaires

Identifier, nommer et décrire des lésions élémentaires (les macules, les plages, les plaques, les papules, les ulcérations, les érosions, les vésicules, les bulles et les nodules

Module 2 : La démarche diagnostique

■ Mener une démarche diagnostique face à des lésions buccales : diagnostics différentiels, examens complémentaires, prises en charge. Quand, comment et où orienter ?

Module 3: Les urgences

■ Identifier les urgences en pathologies de la muqueuse buccale : critères de gravité, quand s'inquiété et comment agir?

Module 4: Les infections Sexuellement Transmissibles

■ Les Infections Sexuellement Transmissibles : manifestations orales, rôle du chirurgien dans leur prévention, leur détection et leur prise en charge, notamment chez les adolescents

Module 5: Cas cliniques

■ Exercices et échanges autour de cas cliniques

Conclusion et évaluation de la formation

TARIF

De 360€ à 369.60€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC: 369.60 €

Tarif hors DPC: 360 €

Le déjeuner n'est pas inclus.

CALENDRIER

En inter:

- 12 mars 2026, de 9h à 17h, en classe virtuelle
- 18 juin 2026, de 9h à 17h, en classe virtuelle

En intra :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation: le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un

questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- Satisfaction apprenants : 94% (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- 28 stagiaires formés (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

DPC: à hauteur de 369.60 €* (* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

En vous inscrivant à la session sur <u>www.mondpc.fr</u>, les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €/jour* (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

*Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

Tutoriel DPC

Tutoriel FIFPL

Tutoriel OPCO EP

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Situations difficiles

UFSBD — 7 rue Mariotte 75017 Paris — 01 44 90 93 91 / 94

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat